

Les bonbons bénits : enquête sur une tradition sudburoise

Marie-Marthe Proulx-Giroux

Volume 2, 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201648ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201648ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Proulx-Giroux, M.-M. (2004). Les bonbons bénits : enquête sur une tradition sudburoise. *Rabaska*, 2, 107–117. <https://doi.org/10.7202/201648ar>

Les bonbons bénits : enquête sur une tradition sudburoise

MARIE-MARTHE PROULX-GIROUX

Hanmer, Ontario

Toutes sortes d'activités et de coutumes émaillent la période des Fêtes. Une recherche menée entre septembre et décembre 2003 démontre effectivement que *la distribution des bonbons bénits* est une pratique largement connue dans la ville du Grand-Sudbury, mais peu répandue ailleurs. Loin d'être exhaustive, elle apporte néanmoins des révélations pertinentes sur une tradition populaire franco-ontarienne et lui offre en quelque sorte un point de départ. Comme toute autre tradition, il est possible qu'il en reste des traces parsemées un peu partout dans le Canada français. Peut-être que des chercheurs pourront trouver ailleurs des parallèles. Comme je peux moi-même confirmer la présence et l'actualité de ladite tradition dans la paroisse Saint-Jacques à Hanmer, en Ontario, j'ai aussi sondé des paroisses environnantes pour alimenter mon enquête. Cette note de recherche vise à en faire connaître les résultats.

* * *

Mon investigation initiale débuta par une recherche documentaire, suivie d'un sondage sur le terrain. Malgré une documentation lacunaire, plusieurs gens du nord de l'Ontario peuvent attester l'existence antérieure, ou récente, de la distribution des bonbons bénits. Est-ce une pratique née localement ou vient-elle d'ailleurs ? Il demeure que nous devons documenter cette pratique, avec le rituel qui l'entoure, afin de mieux la connaître pendant qu'elle vit encore. Il est nécessaire comme chercheur franco-ontarien de dénicher des rituels originaux comme celui-ci, car ils forgent l'identité familiale et culturelle. Même si les traces de cette pratique sont en nombre dérisoire, la consultation des ouvrages disponibles m'a menée au témoignage de Rachelle Giguère-Brouillette d'Azilda, en Ontario, qui m'a servi de point de départ. Jean-Pierre Pichette a consigné cette version de sa collection dans *l'Anthologie de la littérature orale du Canada français*, un recueil pédagogique préparé pour le bénéfice des étudiants de littérature orale de l'Université de Sudbury:

Les bonbons bénits, le six de janvier, c'était pour les maux de gorge. Le six de janvier, pour la fête des Rois, ils bénissent des bonbons. C'était des bonbons durs. Ils faisaient des petits sacs, puis chaque famille allait en chercher pour tous les enfants. S'il y avait des malades dans la paroisse, ils en donnaient pour les malades.

Maman gardait ces bonbons-là. Elle nous en donnait chacun un dans notre petit sac. Puis notre nom était écrit dessus, puis elle mettait ça dans l'armoire. Si on était malade ou quelque chose, on avait mal à la gorge, elle disait : « Ah ! Mes bonbons bénits ! » Elle allait chercher ça, puis elle nous en donnait. C'était miraculeux, ça !

Certaines paroisses le font encore. La bénédiction des bonbons, c'était toujours à la fête des Rois, le six de janvier. Ils bénissaient les enfants en même temps. C'était la journée de la Sainte-Famille. Tout le monde allait à la messe, même ceux qui y allaient pas (habituellement).¹

La lacune apparente de la documentation sur cette tradition a suscité chez Émile Maheu le désir de créer une légende spéciale qui représente merveilleusement ce rituel du temps des Fêtes. Artiste, écrivain et conteur, il possède un répertoire de trois cents contes folkloriques, merveilleux et populaires.² Originaire de la Beauce, à soixante milles au sud de Québec, M. Maheu se souvient d'être allé chercher des bonbons bénits à l'église de Sainte-Aurélie, le jour même de l'Épiphanie. Âgé de 73 ans, il avoue que la distribution des bonbons bénits est un souvenir qu'il chérit encore aujourd'hui et prétend que cette coutume de bénir des sucreries pourrait remonter à la Nouvelle-France.

La rareté des sources documentaires ne signifie pas que cette pratique n'a pas existé, ou n'existe pas, dans certaines régions. En effet, les vingt-huit témoignages qui sont issus de mon enquête confirment la présence de cette coutume dans la région du Grand-Sudbury, une ville qui regroupe douze paroisses. L'essentiel de cette note porte donc sur le dépouillement de ces attestations qui, variant culturellement et géographiquement, s'ajoutent au répertoire folklorique de notre région. Depuis l'enquête menée à l'automne 2003, de nouvelles informations ont fait surface. De brefs entretiens additionnels révèlent que cette pratique n'est pas exclusive à la région de Sudbury, mais qu'elle existe aussi ailleurs dans le Canada français. Outre la

1. Jean-Pierre Pichette, *Anthologie de la littérature orale du Canada français*, Sudbury, Université de Sudbury, décembre 1985, p. 49. Cette version a été reprise dans Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu, *Héritage de la francophonie canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986, p.30.

2. Émile Maheu, *Les Contes d'Émile et une nuit*, Sudbury, Prise de parole, 1999.

Beauce, la distribution des bonbons bénits se faisait à Cap-Pelé au Nouveau-Brunswick. Ayant grandi dans ce petit village acadien, Éva Mazerolle (née en 1931) se souvient que la bénédiction des bonbons se déroulait à l'Épiphanie et que c'était bien important pour les petits enfants. Paroissienne depuis 1951 de Saint-Jacques, à Hanmer, en Ontario, où la tradition des bonbons bénits est encore bien vivante, Mme Mazerolle se réjouit de participer à la fête des Rois que le Centre franco-ontarien de folklore organise annuellement en guise de partage communautaire et qui met ce rituel à son programme. Rita Labelle (née en 1922) se souvient également d'une célébration spéciale le jour de l'Épiphanie dans son village natal de Saint-Épiphanie au Québec. Établie en Ontario depuis 1950, Madame Labelle regrette que Saint-Épiphanie ait laissé tomber la bénédiction des bonbons bénits.

Une tradition populaire franco-ontarienne

Même si plusieurs informateurs décrivent le rituel des bonbons bénits de façon similaire, il a quand même subi une évolution et certains détails diffèrent quelque peu : notamment, le jour même de la distribution. Parmi les vingt-huit informateurs qui faisaient l'objet de l'enquête, vingt ont révélé qu'autrefois ce partage paroissial se faisait le jour même de l'Épiphanie ou le dimanche le plus près de cette fête. Noëlline Proulx-Delongchamp (née en 1924 à Hanmer, Ontario) appelait ça « un petit Noël ». Une fête spéciale était organisée dans le but d'attirer les enfants à l'église pour une bénédiction spéciale. Agathe Gatien-Pharand se souvient que c'était au cours de cette cérémonie que des bonbons leur étaient offerts : « Le jour même de l'Épiphanie, il y avait une rencontre dans l'après-midi pour la distribution des bonbons bénits. C'était une invitation spéciale pour les enfants de se rendre à l'église. » Comme la pratique varie d'une paroisse à l'autre, Lucie Beaupré (née en 1954 à Nédelec, Québec) note qu'à Timmins, c'était le jour de la Sainte-Famille qu'avait lieu cette fête spéciale. Curieusement, les bonbons n'étaient pas bénits, mais c'était plutôt les enfants. On accordait tout de même des effets bénéfiques aux bonbons.

Le témoignage d'un jeune prêtre de la région de Sudbury justifie en quelque sorte celui de Lucie Beaupré. Natif de Sturgeon-Falls, il n'était pas familier avec cette longue tradition ancestrale jusqu'à ce qu'il soit nommé curé dans une paroisse de Sudbury. Ce sont des paroissiens qui ont dû lui en donner les détails, et c'est avec réticence qu'il perpétue encore aujourd'hui la tradition dans les paroisses où elle est déjà bien établie. Il insiste sur le fait que cette pratique n'entre pas dans les sacramentaux, que ce n'est pas un rite sacré institué par l'Église. Le geste même de la bénédiction signifie « souhaiter le bonheur ». Il ne s'oppose en aucune sorte à la bénédiction d'objets, mais il préfère réserver ce geste pour des articles qui servent à se rapprocher de

Dieu, à améliorer sa relation avec Dieu. Bref, il doit y avoir un lien avec la prière. Sans vouloir aller à l'encontre des croyances de ses paroissiens, c'est plutôt les familles qu'il bénit en s'assurant de faire le lien avec la joie, le partage et la réjouissance.

Par ailleurs, c'est surtout à Noël que se fait aujourd'hui la distribution des bonbons bénits. Monique Beaulieu-Gascon (née en 1965 à Sudbury, Ontario) affirme que c'est après les messes de Noël qu'on distribue habituellement les bonbons à l'église Saint-Jacques de Hanmer :

C'est à Noël que se fait la distribution, et s'il en reste, on les distribue au jour de l'an. À la fin de la messe, le prêtre bénit les bonbons juste avant que les enfants de chœur les distribuent. Les petits s'alignent pour recevoir leur petit sac de plastique clair rempli de quinze à vingt bonbons durs et mous, attaché avec un ruban de couleur. On les commande d'un employé de Trebor à Sudbury. Les enfants en reçoivent en premier, et ensuite les parents, les grands-parents et les aînés qui en veulent peuvent s'avancer pour en prendre. Aussi, on peut en apporter aux malades qui ne peuvent pas assister à la messe.

Au Centre franco-ontarien de folklore de Sudbury, on organise encore aujourd'hui une fête annuelle très spéciale où l'on distribue des bonbons bénits. Cet événement a lieu la fin de semaine la plus rapprochée de l'Épiphanie. L'abbé Raymond Prévost, suivant les traces de Germain Lemieux, bénit des bonbons et les distribue aux participants. Une grande célébration remplie de festivités s'ensuit, incluant bien sûr le fameux gâteau des Rois. Il est donc évident que la distribution des bonbons bénits demeure encore aujourd'hui une pratique très vivante dans la ville du Grand-Sudbury.

Que ce soit lors d'une invitation spéciale ou à la suite d'une célébration eucharistique, le rituel entourant la bénédiction des bonbons bénits demeure essentiellement le même. On demandait à différentes personnes de préparer les bonbons offerts : des aînés de la paroisse, un groupe de femmes chrétiennes, les Enfants de Marie, les Dames de Sainte-Anne, le comité de liturgie, des volontaires, des personnes choisies par le prêtre, des aides de l'église, des paroissiens, le conseil paroissial, le sacristain ou même la ménagère du presbytère. Il y avait toujours, au sein de la paroisse, des personnes prêtes à offrir leur temps pour voir au bon déroulement d'un événement aussi important pour les adultes que pour les enfants.

Rares sont les informateurs qui ont pu fournir des détails sur la bénédiction même des bonbons, outre le fait que c'était une formulation bien simple et spéciale. C'est pourquoi j'ai profité des célébrations eucharistiques de la veille de Noël 2003 pour prendre des photos et porter une attention particulière à la présentation des bonbons.

Avant la bénédiction finale de la messe de 20 heures, la veille de Noël, l'abbé Roch Martin (né en 1954 à Sturgeon-Falls, Ontario) de la paroisse Saint-Jacques de Hanmer procède comme suit : « Comme c'est la coutume ici, nous avons préparé des bonbons que je vais maintenant bénir. » En levant la main et se tournant en direction des bonbons étalés près de la crèche, il les bénit comme suit : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen. » Il ajoute : « C'est pour les enfants, mais ceux qui croient avoir un cœur d'enfant, vous pouvez en prendre aussi. » Plus tard dans la soirée, après la messe de minuit, les bonbons étant déjà bénits, le prêtre ajouta avant la bénédiction finale : « Je vous rappelle qu'il y a des bonbons bénits en avant. C'est pour les enfants de 0 à 99 ans. »



Les bonbons bénits

le 25 décembre 2003

Paroisse Saint-Jacques, Hanmer, Ontario

Une informatrice m'a fourni un témoignage fort intéressant en ce qui concerne le moment de la distribution. Agathe Gatien-Pharand (née en 1928 à Hanmer, Ontario) atteste que, vers 1933, la distribution des bonbons bénits se faisait le jour même de l'Épiphanie à la paroisse Saint-Jacques de la façon suivante :

Le Père Noël jetait sa poche du grenier, puis ça tombait en arrière de l'orgue. Il sautait ensuite en bas, puis il s'en allait en avant pour faire la distribution. C'était Léo Gravel qui faisait le Père Noël parce qu'il était un peu rond, pas tellement grand et très jovial. Il était déguisé pour montrer qu'il venait de dehors. C'était un vrai bouffon.

Quelques-uns des témoignages révèlent que les bonbons n'étaient pas à la vue des paroissiens jusqu'au moment où quelqu'un allait les chercher dans la sacristie.

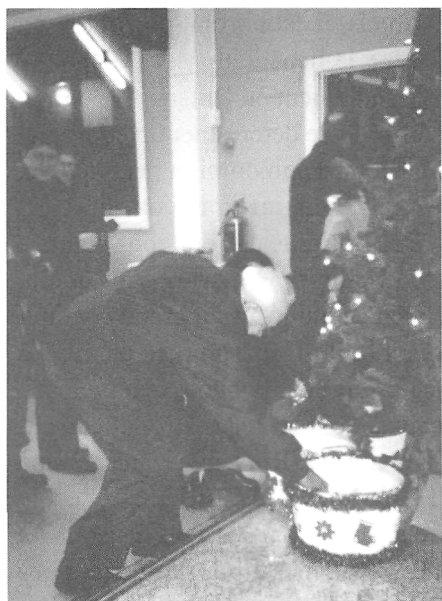
D'autres attestent que les bonbons étaient déjà disposés sur l'autel, ou tout près, et qu'ils étaient bien à la vue de tous dans des boîtes ou dans de gros paniers d'osier. L'abbé Guy Albert (né en 1948 à Sudbury, Ontario) se souvient que les bonbons « étaient étalés en avant de l'autel. Nous, on les voyait et on avait hâte à la fin de la messe pour recevoir les bonbons. » Plus souvent, le déroulement du rituel se passait après la messe, mais il y avait quelques exceptions : Adèle Thibeault-Lavoie (née en 1936 à Mattawa, Ontario) atteste que « c'est après la communion » qu'avait lieu la distribution des bonbons ; Lucie Beaupré note qu'à Timmins, à la paroisse Saint-Dominique, « c'était après le sermon » qu'on procédait à la distribution des bonbons ; Ida Lacroix-Boucher (née en 1952 à Saint-Bruno-de-Guigues, Québec) affirme, elle, que « c'était avant la bénédiction finale » qu'on la pratiquait à la paroisse Sainte-Marguerite-d'Youville, à Val-Caron. Peu importe le moment du rituel, les gens en gardent un souvenir intarissable.

C'est certain que le geste était posé pour les enfants en premier lieu, mais, afin de s'assurer que tous les bonbons soient distribués, quiconque en voulait finissait par pouvoir s'en procurer : parents, grands-parents, aînés, malades ; bref, tous les paroissiens présents et absents. Les adultes se taquinaient : « Qu'est-ce que tu vas faire avec ça, toi ? » ou « Tu ne seras certainement pas malade avec ces bonbons-là, toi ! » Malgré les taquineries, chacun voulait bénéficier des effets guérisseurs des bonbons bénits, surtout les affligés.

Plusieurs personnes pouvaient s'acquitter de la tâche de distribuer les bonbons bénits. Quelques informateurs disent que c'était les enfants de chœur ou les aides qui s'en occupaient, alors que d'autres se souviennent d'avoir vu le prêtre lui-même l'accomplir seul ou avec l'aide de vicaires, d'enfants de chœur ou de bénévoles. Si personne n'en avait la charge, on allait chercher les bonbons directement dans les paniers à l'avant de l'église ou à la sortie.

Que ce soit pour un mal de gorge, un rhume, un mal de tête, le diabète, un mal d'oreille, un malaise quelconque, ou simplement comme mesure préventive, les bonbons bénits étaient conservés pour cette fin avec grande foi. Berthe Paradis-Trottier (née en 1927 à Blezard-Valley, Ontario) raconte que, lorsqu'il ne lui restait que quelques bonbons, elle les conservait pour prolonger sa portion :

Lorsqu'il en restait quelques-uns, on ne les laissait jamais s'épuiser. On les mélangeait avec des bonbons non bénits, puis on les brassait pour bénir les autres. C'était l'idée de ma mère, de Blezard-Valley. Moi, même si je suis diabétique depuis quelques années seulement, je me paye une traite une fois de temps en temps.



La distribution libre des bonbons bénits

le 25 décembre 2003

Paroisse Saint-Jacques, Hanmer, Ontario

Elle prétend que les bonbons bénits, c'est une affaire de foi et que le fait de croire peut guérir bien des maux. Aujourd'hui, les gens ont moins de foi et, comme la pratique des bonbons bénits est directement reliée à la religion, si une génération ne lui accorde pas de valeur, pourquoi la transmettre ? Si un père ou une mère ne respecte plus une tradition, pourquoi l'enraciner dans sa progéniture ?

Une fois rendu à la maison, on trouvait toutes sortes de cachettes pour ses bonbons précieux. Voulant les garder bien à part pour les distinguer des autres, on les enfouissait dans un tiroir de commode de sa chambre à coucher. Il arrivait que les mères s'occupaient de leur trouver une place dans l'armoire de cuisine, les conservant spécialement pour des temps de maladie. Lillian Vaillancourt-Rivet (née en 1944 à Parry-Sound, Ontario) se souvient que « le prêtre les bénissait et il disait aux petits enfants que les bonbons bénits n'étaient pas ordinaires et il fallait juste les prendre si on était malade. » Une boîte de métal servait souvent de contenant pour les conserver. Alors que certains les gardaient dans une armoire fermée à clé, d'autres n'avaient pas le temps de les entreposer, car les enfants les mangeaient immédiatement, sans considération spéciale. Ils étaient un simple cadeau de Noël de l'église, plutôt que des bonbons avec des effets bénéfiques.

* * *

À force de toujours vivre les mêmes rituels, il est normal de vouloir en connaître l'origine. Est-elle en relation avec la bénédiction des enfants ? des familles ? Est-ce que la tradition existe seulement en Ontario ? Comme plusieurs autres coutumes, il est souvent difficile de déterminer un endroit et un moment précis où tout a commencé. Chacun a son opinion personnelle, sans fondement particulier. Trois des vingt-huit informateurs que j'ai interrogés m'ont livré ce qu'ils croyaient être l'origine des bonbons bénits : Monique Beaulieu-Gascon (née en 1965 à Sudbury, Ontario) croit que la tradition découle probablement de saint Nicolas qui avait un grand cœur et voulait partager avec les enfants. Roseline Poulin-Harrison (née en 1951 à Shippagan, Nouveau-Brunswick) croit que l'origine des bonbons bénits émane des rois mages qui avaient offert des cadeaux à l'enfant Jésus. Ironiquement, il semblerait qu'en Espagne, on rend hommage aux Rois en organisant une grande fête la veille de l'Épiphanie : « Le jour des Rois est férié. C'est le jour des cadeaux, en souvenir des présents offerts par les rois mages. La veille, des carrosses paraden dans les rues. On lance fruits confits et bonbons, prémices du lendemain³. » L'abbé Guy Albert (né en 1948 à Sudbury, Ontario) m'explique, lui, que la tradition pourrait découler de Marguerite Bourgeoys qui offrait des bonbons aux petits Indiens, les attirant vers elle pour qu'elle leur parle de Jésus.

Peu importe le sens qu'on attribue à la distribution des bonbons bénits, la tradition ne fait qu'exprimer la réalité culturelle de la communauté de Sudbury. On peut la comprendre dans son contexte spécifique, mais on ne peut pas toujours en saisir l'origine.

À cause des produits disponibles autrefois et de ceux dont nous disposons maintenant, la présentation des bonbons bénits a dû inévitablement changer. Vers les années 1920, Simone Piette-Lafrenière (née en 1916 à Lavigne, Ontario) se souvient qu'on offrait des bonbons durs de Noël. Jacques Trottier (né en 1947 à Chelmsford, Ontario) les décrit très bien : « C'était des bonbons de Noël coupés aux deux bouts. Ils étaient blancs avec des lignes, genre bonbons Eaton qu'on pouvait acheter dans de gros contenants de métal. » Habituellement, une dizaine de bonbons étaient placés dans un petit sac de papier brun qu'on prenait soin de refermer en le tournant ou en le pliant. Plus récemment, on offre une variété de bonbons mous et durs, emballés individuellement, des chocolats, et même des rouleaux de *Lifesavers* qui sont moins appréciés par les paroissiens ; Berthe Paradis-Trottier (née en 1927 à Blezard-Valley, Ontario) remarque qu'ils ont moins l'air des bonbons de Noël et qu'on les utilise un peu comme un bouche-trou, comme pour s'en débarrasser. Ordinairement, on se sert plutôt de sacs de plastique de nos jours,

3. [Http : //www.catholique-marseille.org/evenement/epiphanie3.htm](http://www.catholique-marseille.org/evenement/epiphanie3.htm)

dans lesquels on insère une poignée de bonbons, en fermant l'ouverture avec un ruban de couleur. Les bonbons qu'on donne maintenant durant les Fêtes ont toutefois perdu leur cachet spécial. On peut les acheter dans des grands magasins toute l'année, tandis qu'autrefois c'était des bonbons qui se vendaient dans le temps des Fêtes seulement et qu'on se procurait au magasin général de la place.

Les résultats de cette enquête ne sont représentatifs que de la région explorée : celle de la ville du Grand-Sudbury, avec quelques répondants venant de l'extérieur. Parmi les vingt-huit personnes qui ont accepté de participer à l'enquête sur les bonbons bénits, seulement quatre d'entre elles n'étaient pas familières avec ce rituel. Les vingt-quatre autres répondants ont certifié son existence. Il est à noter que ce sont uniquement des résidents de l'Ontario qui alimentent ma recherche, un facteur qui doit sans doute être pris en considération dans l'analyse des résultats. Les paroisses françaises familières avec le rituel sont les suivantes : l'Annonciation (Sudbury), La Toussaint (Sudbury), Saint-Eugène (Sudbury), Saint-Jean-de-Brébeuf (Sudbury), Saint-Dominique (Sudbury), Notre-Dame-du-Rosaire (Bleazard-Valley), Saint-Joseph (Chelmsford), Saint-Étienne-Martyr (Dowling), Saint-Jacques (Hanmer), Saint-Marguerite-d'Youville (Val-Thérèse), Notre-Dame-des-Victoires (Field), Saint-Marc (Markstay), Saint-Jean-Baptiste (Verner), Saint-Dominique (Timmins) et Sainte-Thérèse (Témiscamingue, Québec). Existe-t-il d'autres traces de cette tradition ailleurs au Canada français ? Il reste à le découvrir. Y a-t-il quelque part des gens qui n'attendent que l'occasion pour nous en informer ? Il reste à les écouter parler.

La plus ancienne attestation de la bénédiction des bonbons bénits remonte à 1918 lorsque Ovila Campeau, prêtre à la retraite, avait environ cinq ans. Né en 1913, il se souvient encore d'avoir reçu des bonbons bénits à la paroisse Saint-Jacques de Hanmer. Cette tradition, encore bien vivante dans cette paroisse, a donc survécu depuis 86 ans !

L'abbé Guy Albert, curé de la paroisse Sainte-Agnès, à Azilda, atteste que la distribution des bonbons bénits peut être une coutume imposée par les paroissiens. Lorsqu'il était curé de la paroisse Saint-Jacques de Hanmer, il effectuait ce geste, car c'était une coutume déjà bien établie à cet endroit. Or, lorsqu'il fut transféré à Sainte-Agnès, la distribution des bonbons n'y était pas pratiquée. C'est comme si elle continue à se pratiquer dans les paroisses où des gens engagés persistent à l'organiser. Quelques paroisses abandonnent simplement le rituel, comme le confirme l'abbé André Tremblay : « À Saint-Mathieu (Sudbury), il n'y a pas assez d'enfants, alors j'ai laissé tomber ça. » Par ailleurs, ce n'est pas une obligation de la part des églises, ni des prêtres. À la paroisse Saint-Jacques de Hanmer, par exemple, où la pra-

tique de la distribution des bonbons bénits connaît une longue durée, plusieurs prêtres ont fait leur passage en respectant une coutume qui ne leur était pas toujours familière. En effet, l'abbé Roch Martin, natif de Sturgeon-Falls, ne connaissait guère la pratique jusqu'à ce qu'il arrive dans la région du Grand-Sudbury. À un moment donné, des paroissiens ont dû lui parler de la coutume et le familiariser avec le déroulement du rituel. Sans hésiter, il a su accomplir le rituel pour ses paroissiens et il continue à le faire aujourd'hui.

La bénédiction des bonbons bénits a apparemment un lien étroit avec la bénédiction des enfants. Lucie Beaupré (née en 1954 à Nédélec, Québec) me fait part d'un témoignage fort intéressant :

Je me souviens que tous les jeunes enfants avançaient en avant de l'église pour être bénits. Après quelques mots d'encouragement et de bénédictions, le prêtre remettait une ou deux médailles bénites. Celles du Sacré-Coeur et de la sainte Vierge étaient les plus appréciées. Ma mère (Olivine Brisson, 71 ans, originaire de Notre-Dame-du-Nord, Témiscamingue) me disait que la bénédiction se faisait aussi lorsqu'elle était jeune.

Quelques années après mon arrivée à Timmins en 1964, le curé de la paroisse Saint-Dominique, Alexandre Roberge, s'aperçut que de moins en moins d'enfants avançaient pour se faire bénir. Il demanda aux Cercles des fermières/Dames de Sainte-Anne/Femmes chrétiennes (leur nom changea souvent) de préparer des petits sacs de bonbons durs et mélangés pour distribuer aux enfants. Comme de raison, une médaille était aussi incluse dans le sac. Les enfants s'avancèrent nombreux pour être « bénits » et pour obtenir des bonbons.

Les bonbons n'étaient pas bénits, mais de nombreux parents dirent à leurs enfants qu'il ne fallait pas manger trop de bonbons un à la suite de l'autre parce qu'ils étaient « bénits » ; il fallait les conserver longtemps. Certains ne pouvaient en manger que le dimanche et d'autres s'en servaient un peu comme un bonbon « miraculeux » pour des maux de gorge ou autres.

Ainsi, à Timmins, c'est la bénédiction des enfants qui importait et les bonbons n'étaient utilisés, un peu comme Marguerite Bourgeoys, que pour attirer les petits vers Jésus. D'ailleurs, dans la paroisse Saint-Joseph, à Chelmsford, on crée également un lien avec la bénédiction des enfants. Après chaque messe, l'abbé Richard Faucon fait venir les enfants en avant, il les bénit, puis leur remet une prière. À l'Épiphanie, ce sont des bonbons qu'ils reçoivent, en établissant un lien avec les rois mages qui avaient apporté des cadeaux au petit Jésus.

Parallèlement, le père Anselme Chiasson nous décrit une pratique telle qu'il l'a connue à Ottawa :

Le jour de la Sainte-Famille, dans l'après-midi, une cérémonie charmante se déroule dans l'église, la bénédiction des petits enfants. Tous les prêtres de la

paroisse sont là avec le curé qui dit un bon mot aux joyeux parents et procède à la bénédiction de nombreux et bruyants enfants. Ensuite, les prêtres font vénérer aux enfants une petite statue de l'Enfant-Jésus et leur distribuent des médailles.⁴

À l'église Christ the King à Sudbury, une paroisse anglophone, il existait apparemment une coutume semblable. En 1934, lorsqu'elle avait cinq ans, Santina Medina-Zanetti (née en 1929 à Sudbury, Ontario) se souvient que le dimanche le plus rapproché de l'Épiphanie, il y avait une fête organisée par un groupe d'Italiens dans le sous-sol de l'église. Une dame déguisée en bouffon descendait les marches avec son gros sac de surprises lorsque tous les enfants étaient bien installés à leur place. Elle procédait ensuite à la distribution d'oranges, de pommes, de friandises et parfois même d'un cadeau tels une poupée pour les filles ou un camion pour les garçons. Il n'y avait pas d'aspect religieux à la fête, aucune bénédiction non plus. D'ailleurs, c'est un fait vérifié, aucune paroisse catholique anglaise ne semble connaître la distribution des bonbons bénits.

* * *

Certaines paroisses ont abandonné la distribution des bonbons bénits et d'autres y restent encore fidèles. Par contre, elle a subi une évolution certaine : autrefois, la distribution se passait le jour même de l'Épiphanie, récemment elle se fait aux messes de Noël ; on offrait des bonbons de Noël durs, mélangés, qu'on a remplacés par des bonbons ordinaires enveloppés individuellement qu'on peut acheter à longueur d'année ; on les conservait pour des malaises de toutes sortes, mais, à présent, même si quelques-uns s'adonnent encore à cette pratique, la plupart consomment les bonbons dès qu'ils les reçoivent, sans considération spéciale ; on utilisait des sacs de papier brun qu'on a remplacés par des sacs de plastique ; enfin, seuls les enfants en recevaient, tandis que, de nos jours, tous les paroissiens peuvent en prendre.

Ignorée des chercheurs pendant longtemps, la pratique des bonbons bénits demeure pourtant encore vivante dans plusieurs paroisses de la ville du Grand-Sudbury. Selon certains indices, elle pourrait l'être aussi dans d'autres coins du Canada français. Peut-être d'autres chercheurs voudront-ils poursuivre cette recherche ailleurs.

4. Anselme Chiasson, *Paroisse Saint-François-d'Assise d'Ottawa 1890-1990*, Ottawa, Tribune Press Ltée, 1990, p. 203.